

## Relevé de décisions

### Conseil de l'école du 1<sup>er</sup> juillet 2016

Au cours de sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2016, le conseil de l'école a

● entendu des informations sur :

- l'évolution de la composition du conseil de l'école en septembre 2016
- la prévision des effectifs des stagiaires
- les moyens pour les formateurs académiques dans le 2<sup>nd</sup> degré
- la future formation de psychologues de l'éducation nationale
- la fin du C2i2e
- l'accréditation (partenariat et gouvernance – formation – recherche et numérique)
- l'évolution de la composition du conseil de l'école et du COSP

● émis un avis favorable sur :

- le procès-verbal CE 2016-02 du 13 mai 2016 (Unanimité – Pour : 20)
- le calendrier du conseil de l'école pour 2016-2017 (Unanimité – Pour : 20)
- la politique des emplois enseignants 2017 (Abstention : 2 – Pour : 18)
- la politique des emplois IATS 2017 (Abstention : 1 – Pour : 19)
- le projet de parcours MEEF Maths-Informatique (Abstention : 4 – Pour : 16)
- le vœu émis par des élus : « Le conseil de l'école de l'ESPE de Bretagne sollicite Madame la ministre de l'éducation nationale afin que le texte sur la composition du COSP puisse permettre la représentation des personnels enseignants exerçant leur mission au sein des ESPE » (Abstention : 2 – Ne prend pas part au vote : 8 – Pour : 10)
- la liste de chargés d'enseignement vacataires (Unanimité – Pour : 20)

● émis un avis défavorable sur :

- le prêt de tablettes pour l'expérimentation Intuiscript dans le réseau privé (Contre : 15 – Abstention : 4 – Pour : 1)

Le directeur de l'ESPE de Bretagne



Pascal BRASSELET